

ANNEXE 4 : L'offre renforcée d'engagement pour les 16-18 ans dans le cadre de la réserve civique sur JeVeuxAider.gouv.fr

Une offre renforcée d'engagement pour les 16-18 ans dans le cadre de la réserve civique a été lancée auprès du grand public le 31 mars 2026.

Cette offre vise à faciliter les premières expériences d'engagement des jeunes au service de l'intérêt général, en contribuant au développement et à l'accompagnement d'une offre de missions de proximité, accessibles et adaptées aux mineurs dès 16 ans.

La dimension éducative et citoyenne des missions doit permettre aux jeunes bénévoles de prendre conscience du sens de l'engagement citoyen et de construire un parcours personnel d'engagement.

Le déploiement de cette offre s'appuie sur la plateforme nationale JeVeuxAider.gouv.fr qui permet de mettre les jeunes en relation avec des structures porteuses de missions à titre bénévole (associations, institutions, services publics, collectivités, etc.), de garder le lien avec eux en leur proposant régulièrement des missions en fonction des grandes campagnes de mobilisation nationales thématiques ([lien](#)) qui vont jaloner l'année scolaire (septembre pour apprendre, décembre ensemble, février pour protéger, printemps pour la Planète, la tournée d'été).

Diversité des domaines et des formes d'engagement

Les missions ouvertes dès 16 ans peuvent être :

- ponctuelles ou régulières (s'étalant de quelques heures à plusieurs mois) ;
- individuelles ou collectives (impliquer un groupe d'élèves) ;
- réalisées sur temps périscolaire ou extrascolaire (avant ou après les cours, vacances scolaires) ou sur temps scolaire, avec l'aval du chef d'établissement, si les missions entrent dans le cadre d'un projet pédagogique porté par les équipes éducatives ;
- en présentiel et/ou en distanciel ;
- dans des domaines très variés tels que la solidarité, l'éducation, la santé, le sport, la protection de l'environnement, les arts et la culture, la mémoire, la citoyenneté, la coopération européenne et internationale, etc.

Accompagnement des établissements scolaires

- des documents d'information et de communication sur l'offre d'engagement 16-18 ans sont disponibles sur Eduscol ;
- [les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports](#) (SDJES), à travers l'expertise de leurs référents :
 - procèdent à la modération de l'offre territoriale d'engagement disponible sur JeVeuxAider.gouv.fr, dans le respect des spécificités des publics mineurs, avec leur connaissance des particularités des territoires et leurs liens avec les acteurs locaux de l'engagement,
 - peuvent être mobilisés par les collèges et lycées qui le souhaitent pour informer les élèves et les équipes autour de cette offre renforcée d'engagement dès 16 ans (kit de communication, présentations en classe ou lors de forums, lors de réunions du conseil pédagogique),
 - peuvent accompagner les projets pédagogiques de classes et d'établissements liés à l'engagement des élèves dès 16 ans, dans la limite des possibilités et des contraintes locales.